



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 09/03/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 35 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Budget principal – Affectation des résultats de l'exercice 2021 sur le budget 2022 N° 2022-24
--	---

Présents (35) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, DELOM Christian.

Présents non votant : GIRON Julienne, ROUSSEL Jean-Claude

Absents (15) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, SOLANA Michel, GAY Eric, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, BRUN Didier, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel.

Procurations (12) :

- MOUNIQ Jean à PAUCIS Jean
- DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
- PUYAU Maryse à RICARD Louis
- VIDAILLET Jocelyne à CASPAR Elvire
- MALERE Hélène à DUBERNARD Alain
- DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
- CARTAN Olivier à LACAZE Noël
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe
- AIZIER Philippe à DARAN René
- NARS Aline à MIR André
- BEYRIE Maryse à DELOM Christian

Henri ARMANET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS 2021****BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2022****1/SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	4 562 601,16 €
RECETTES	4 490 852,11 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	71 749,05 €

Résultat antérieur : Excédent 1 264 548,24 €

Résultat cumulé à affecter : Excédent 1 192 799,19 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	801 783,76 €
RECETTES	423 015,67 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-378 768,09 €

Résultat antérieur : Déficit 6 814,12 €

Résultat cumulé : Déficit -385 582,21 €

RAR Dépenses	187 266,00 €
RAR Recettes	434 288,00 €
Solde des RAR	247 022,00 €

Résultat cumulé avec RAR Déficit -138 560,21 €

INSCRIPTIONS BUDGET 2022

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	385 583 €
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	138 560 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 054 238 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	187 266 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	434 288 €

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation des résultats de l'exercice 2021 sur le budget 2022 telle que présentée par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU